

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	Arts, Lettres, Langues					M1
Mention :	Traduction et interprétation					
Parcours :	Traduction multimédia					
Volume horaire étudiant :	15 h	222 h	h	h	h	237 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais		Aux 15h et 222h d'enseignements, s'ajoute un stage d'une durée minimum de 4 mois	

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Will NOONAN will.noonan@u-bourgogne.fr Laurent GAUTIER laurent.gautier@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique : Bureau 166B ☎03 80 39 56 11 secretariat.lea.master@u-bourgogne.fr Scolarité : Bureau 166A ☎ 03.80.39.56.74 scolarite.lea@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Langues et Communication

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation T2M vise à offrir à des étudiants titulaires d'une licence LEA ou d'un autre diplôme de niveau L, et sous réserve de la maîtrise active et de même niveau de 2 langues vivantes étrangères, une spécialisation dans les domaines de la traduction audiovisuelle – dans ses diverses formes – et de la localisation de produits multimédias, qui constituent 2 niches sur le marché actuel de la traduction professionnelle.

La formation est labellisée EMT – Master européen en traduction pour la période 2019-2024 et répond au cadre de compétences EMT défini par la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/resources-partners/european-masters-translation-emt/european-masters-translation-emt-explained_fr). Elle est par ailleurs adhérente à l'Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction (AFFUMT).

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les titulaires du master T2M auront vocation à intervenir prioritairement en tant que :

- Traducteur de l'audiovisuel (sous-titrage, synchronisation, voix off, audiodescription...)
- Localiseur multimédia (site internet, application, logiciel, jeu vidéo...)
- Traducteur spécialisé (texte écrit, support numérique ou multimodal...)

Ils pourront par ailleurs intervenir dans d'autres secteurs des industries de la langue tels que la gestion de corpus multilingues et l'interprétariat de liaison, ou encore dans la recherche et développement liée à ces secteurs.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences acquises lors de la formation T2M sont définies tant par la certification nationale correspondant à la mention « Traduction et interprétation » (fiche RNCP no. 34116) que par le référentiel EMT – Master européen en traduction défini par la Commission européenne dont le cadre de compétences est adopté ci-dessous.

Langue et culture : maîtrise des langues A (langue maternelle supposée) et des langues B et C (langues « de travail ») et des langues de spécialité correspondant aux domaines traités ; compétences rédactionnelles accrues notamment en langue A ; maîtrise des codes du langage oral et écrit en langue A/B/C. Maîtrise des enjeux culturels d'un projet de traduction ou de localisation ; initiation à la communication interculturelle.

Traduction : maîtrise des enjeux et du processus d'une traduction professionnelle par-delà la maîtrise linguistique pure. Maîtrise des méthodes et outils de recherche (domaine de spécialité, terminologie...), de transfert linguistique, de pré- et de post-édition, de révision et d'assurance-qualité, notamment mais non seulement en environnement numérique.

Technologies : maîtrise des outils d'environnement de traduction et compréhension du fonctionnement des outils tels que les corpus électroniques, les bases terminologiques, les mémoires de traduction et les moteurs de traduction automatique. Aptitude à intervenir sur les supports numériques et interactifs (produit audiovisuel, site internet, application mobile, logiciel, jeu vidéo, autre produit multimodal) qui représente le cœur de cible d'un traducteur multimédia.

Personnel et interpersonnel : communication professionnelle en langue A/B/C ; capacité de travailler en équipe et au sein d'une chaîne de production ou de post-production ; aptitude à recueillir les informations nécessaires et à justifier de ses choix auprès de ses collaborateurs et/ou de son client.

Prestation de services : maîtrise des enjeux professionnels, économiques et déontologiques du marché de la traduction multimédia. Capacité de définir et de gérer un projet de traduction avec ou sans collaborateurs en suivant un cahier des charges adapté. Maîtrise des processus propres aux différents secteurs de la traduction multimédia, notamment mais non seulement en ce qui concerne l'assurance de qualité.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Consolidation et approfondissement des compétences linguistiques écrite et orale.
Connaissance du monde professionnel et des enjeux de la communication interculturelle
Maîtrise des outils d'environnement et des technologies de traduction (TAO, post-édition...)
Initiation à la traduction spécialisée en contexte professionnel
Initiation à la traduction audiovisuelle, y compris dans une optique d'accessibilité
Initiation à la création et à la gestion des produits multimédia interactifs
Réalisation et gestion des projets professionnels en environnement de proto-entreprise, au sein de la Junior Agence T2M

Modalités d'accès à l'année de formation :**■ sur concours :**

La capacité d'accueil de la formation est fixée à 21 étudiants en Master 1 et 24 étudiants en Master 2. Le recrutement des candidats se fait à l'entrée du Master 1, selon les critères suivants :

- Compétences linguistiques : français + anglais + allemand, espagnol ou italien
- Compétences rédactionnelles, notamment en Langue A
- Aptitude à manipuler des outils de l'environnement numérique du traducteur
- Connaissances du secteur et expérience professionnelle
- Un projet professionnel cohérent et réaliste en rapport avec la formation.

Les modalités et dates de candidature seront publiées sur le site de la formation : <http://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/>.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

■ Double diplôme :

FTSK Gernersheim (combinaisons FR-DE-EN et DE-FR-EN) : L'Université de Bourgogne a signé une convention de double diplomation avec la FTSK de Gernersheim (Université de Mayence). Des étudiants ayant la combinaison FR-DE-EN ou DE-FR-EN sélectionnés pour le diplôme pourront partir dans l'Université partenaire et le Master T2M s'engage à recevoir les étudiants de Master de traduction sélectionnés pour le double diplôme par la FTSK de Gernersheim durant les 2 années de master. Tous les étudiants du double diplôme passeront le S1 et le S3 à l'Université de Bourgogne et le S2 et le S4 à la FTSK de Gernersheim.

Les modalités de recrutement et les combinaisons de langues des étudiants entrants sont déterminées par l'Université partenaire.

Università degli Studi di Palermo (combinaisons FR-IT-EN et IT-FR-EN) : L'Université de Bourgogne a signé une convention de double diplomation avec le Dipartimento di scienze umanistiche de l'Université de Palerme. Des étudiants ayant la combinaison FR-IT-EN ou IT-FR-EN sélectionnés pour le diplôme pourront partir dans l'Université partenaire aux Semestres 2 et 4, au lieu de partir

en stage ou en contrat d'alternance. Le Master T2M s'engage à recevoir les étudiants en Master de traduction sélectionnés par l'Université de Palerme au Semestre 3 et les deux Universités s'engagent à favoriser des échanges entre le personnel enseignant et leurs promotions respectives dès le début du programme.

Les modalités de recrutement des étudiants entrants sont déterminées par l'Université partenaire. La capacité d'accueil du Master 1 T2M est adaptée de manière à permettre la présence d'au moins 3 étudiants entrants en cours de Master 2.

Universitat de València (combinaisons FR-ES-EN et ES-FR-EN) : Une convention de double diplomation est en cours de signature avec l'Universitat de València (Máster en Traducción Creativa y Humanística) et entrera en vigueur à la rentrée 2022 sous réserve de validation administrative par les Universités partenaires. Des étudiants ayant la combinaison FR-ES-EN ou ES-FR-EN sélectionnés pour le diplôme pourront partir dans l'Université partenaire et le Master T2M s'engage à recevoir les étudiants de Master de traduction sélectionnés pour le double diplôme par l'Universitat de València durant les 2 années de master. Tous les étudiants du double diplôme passeront le S1 et le S3 à l'Université de Bourgogne et le S2 et le S4 à l'Universitat de València.

Organisation et descriptif des études :

■ Selon les effectifs, certains cours sont susceptibles d'être mutualisés, avec d'autres formations du même niveau, ou en certains cas entre M1 et M2.

■ Sauf indication explicite, les cours sont susceptibles d'être dispensés et évalués en français ou en anglais.

SEMESTRE 1

UE 1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Langues obligatoires (anglais et français)	Communication professionnelle en anglais		18	18		CC		1	
	Initiation à l'interprétariat de liaison – anglais		12	12		CC		1	
	Techniques de rédaction - français		12	12		CC		1	
TOTAL UE			42	42	6				1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue B/C (allemand, espagnol ou italien)	Communication professionnelle en langue cible Les étudiants italianistes sélectionnés pour le double diplôme participeront dès leur premier semestre à un projet tuteuré mené en collaboration avec l'Université de Palerme. Ce projet représentera 50% de la note pour le module « Communication professionnelle – italien »		30	30		CC		2	
	Initiation à l'interprétariat de liaison		12	12		CC		1	
TOTAL UE			42	42	6				1

UE 3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances et insertion professionnelles	Introduction à la communication interculturelle	9		9		CC		1	
	Création d'entreprise	6		6		Contrôle d'assiduité		1	
	<i>Managing a translation business</i>		12	12		CC		1	
	Missions professionnelles : encadrement projets de JAT2M		6	6		CC portant sur le travail en Junior Agence T2M		3	
	Mise en situation professionnelle (professionnels extérieurs)		12	12					
TOTAL UE		15	30	45	6				1

UE 4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Création multimédia		18	18		CC		1	
Savoirs et techniques	Introduction aux langages HTML et XML		18	18		CC		1	
	Introduction à la traduction audiovisuelle		18	18		CC		1	
TOTAL UE			54	54	6				1

UE 5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Introduction à la traduction multimédia	Méthodes et outils du traducteur		18	18		CC		1	
	Traduction écrite spécialisée - anglais		18	18		CC		1	
	Traduction écrite spécialisée - langue B/C (allemand, espagnol, ou italien)		18	18		CC		1	
TOTAL UE			54	54	6				1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S1	15	216	231	30				1
-----------------	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	----------

SEMESTRE 2

UE unique	Stage en entreprise à l'étranger (hors double diplôme)	ECTS	Type éval	total coef
<p>Un stage en entreprise d'une durée minimum de 4 mois est obligatoire, hors programme de double diplôme. Les étudiants inscrits en double diplôme passent les semestres 2 et 4 à et sont évalués par l'Université partenaire.</p> <p>Note de stage synthétique</p> <p>Une note synthétique sera rédigée et soutenue dans la langue B ou C de l'étudiant (allemand, anglais, espagnol ou italien ; en français uniquement pour des étudiants internationaux non-francophones). Des consignes précisant le volume et la nature du travail attendu sont disponibles sur le site de la formation : http://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/documents.</p> <p>Les étudiants locaux effectuent obligatoirement leur stage à l'étranger. Il est conseillé aux étudiants ayant effectué leur 3^{ème} année de licence à l'étranger de réaliser ce stage dans une entreprise dans laquelle ils pourront pratiquer leur deuxième langue B ou C.</p> <p>Les étudiants internationaux n'ayant pas fait leurs études supérieures en français, pourront, selon leur parcours et le choix de langues B et C qu'ils auront fait, accomplir ce stage en France.</p> <p>Dans tous les cas, l'étudiant est invité à choisir la nature de son stage en fonction de son projet professionnel.</p> <p>La note sera intégralement traduite dans l'autre langue B ou C (allemand, anglais, espagnol ou italien ; en français uniquement pour des étudiants internationaux non-francophones).</p>			Note de stage + soutenance ** (Encadrement : 1HTD par stage)	3
			Note traduite **	1
TOTAL S2		30		1

** Notes conservables - si ≥ 10 - pendant un an en cas d'ajournement ou de défaillance au semestre 2

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/CA-28092021-delib13-cfvu-ref-commun-etudes-2021-2022.pdf>

● Sessions d'examen

- Semestre 1 : Les dates et modalités de contrôle continu sont fixées en fonction de chaque cours. Les rendus de projets et autres éléments demandés sont à rendre à la date définie par l'enseignant, et au plus tard avant le départ de l'étudiant en stage.
- Le rattrapage des examens en contrôle continu du semestre 1 n'est pas systématique : les étudiants défaillants pourront rattraper les enseignements non validés sur autorisation du jury.
- Les soutenances de note de stage pourront avoir lieu en juin ou en septembre, en fonction des dates de stage.
- Les étudiants défaillants pourront redoubler uniquement sur autorisation du jury.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.